

DEPARTEMENT  
DE LA VIENNE

**COMMUNE DE DIENNE**

**REUNION DU 02 MAI 2016 – AFFICHAGE DU COMPTE RENDU**

Convocation du 22 avril 2016 – conseillers présents : 12 – absent : 1 – excusé avec pouvoir : 1

Approbation des procès-verbaux des deux précédentes réunions.

Financement travaux salle des fêtes : prêt de 200 000 € sur 15 ans au taux de 1.31 %, frais dossier 300 €, échéance constante mensuelle. En attente du versement des subventions et du FCTVA, prêt court terme 2 ans de 500 000 €, taux index variable Euribor 3 mois moyenné taux plancher 0.00% plus marge de 0.83 % soit 0.83 % ce jour (par tranche, remboursement possible en plusieurs fois, si non remboursement au bout 2 ans, possibilité d'engager sur prêt long terme).

Travaux salle des fêtes : annonce appel offres MAPA publiée sur le BOAMP (12 lots), clôture le 17/05 à 12 h et ouverture des plis même jour, 14 h 00. Prévoir dès le début la construction de la cantine. Problème pour les associations de transférer le temps des travaux leur activité qui avait lieu régulièrement dans la salle.

Dossier demande subvention ACTIV 3 : pré-demande faite pour l'acquisition du mobilier salle-cantine-rideaux avec un devis. Prendre contact avec d'autres entreprises pour choix définitif et confirmer le dossier de demande.

Dossier demande subvention ACTIV 2 : pré-demande faite pour l'aménagement paysager avec jeux autour du bassin d'orage. Dès règlement du prix du terrain, les travaux pourront commencer avec les plantations, le choix du mobilier et des jeux.

Acquisition matériel informatique école : confirmation de l'achat de 4 ordinateurs occasion à V. S. (les contacter pour tarif exact) et du micro du secrétariat (remplacement du PC cadastre) pour un total de 1 188 € TTC avec logiciels Microsoft avec un forfait installation de 345 €.

Suite demande Préfecture, retrait délibération approbation des comptes administratifs 2015 pour CCAS, PMS et commune pour cause signature maire présente. Délibération refaite.

Heures complémentaires à régulariser et à régler pour 2 employés communaux : 10 h en mars et 12 h en avril pour l'une, 17 h pour l'autre (4ème trimestre 2015).

Ecole : effectif forte hausse au 01/09/2016, vu avec l'Inspection académique. Eventualité d'ouverture 4ème classe ; réponse attendue de l'IA le jour de la rentrée dernier délai. Problème de place, réflexion à faire pour la libération d'un local (bibliothèque ?).

Informations diverses.

Affiché le 04/05/2016

Le Maire, Christian LARGEAU

